



Novembre 2016

N°11

## AGNOS INFOS

# BULLETIN MUNICIPAL

### .Le mot du Maire

L'argus national des communes (sur internet) a noté votre Maire sur les états des dépenses en fonction du budget communal.

La note de 20/20 lui a été attribuée. Je partage ce classement avec mes Adjointes, le Conseil Municipal, les employés communaux qui sont toujours rigoureux sur les dépenses à engager pour le village, ainsi qu'avec vous toutes et tous, contribuables d'AGNOS, qui de ce fait ne voient pas s'envoler les impôts locaux.

Des ressources financières sont aussi recherchées comme le bois de chauffage livré aux Agnosiens ou la location des terrains pour les centrales photovoltaïques du Plouts et de Sayette dont les projets avancent.

Mais il nous faudra quand même investir cette année pour seconder la tondeuse de 20 ans d'âge, et pour remplacer les tronçonneuses, le taille haies et le souffleur.

LE MAIRE

A.BERNOS

### COLIS DE NOEL :

Comme chaque année, nos anciens seront fêtés par la Commune par un colis distribué par les Conseillers Municipaux.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

L'INSEE comme en 2012 lance le recensement d'AGNOS.  
Pendant le mois de Janvier et Février 2017, deux recenseurs officiels d'AGNOS viendront vous voir. Merci de leur réserver votre meilleur accueil.

**CONTAINERS VERTS, CONTAINERS JAUNES :**

Pouvez-vous dans la journée après le passage du camion rentrer vos containers ?  
Merci.

**FERME PHOTOVOLTAÏQUE :**

Depuis 2012, le projet de centrale photovoltaïque avance. Les enquêtes faune-flore effectuées par l'entreprise Solaire Direct complètent le dossier du permis de construire qui sera déposé cette fin d'année et soumis ultérieurement à une enquête publique. Une communication ultérieure sera faite pour vous avertir.

**EPAREUSE ET LIVRAISON DE BOIS :**

Suite à la retraite de Jean-Marc BARNEIX son remplaçant Jacques BILHOU « embauché » sur le même contrat financier effectuera la tonte du village avec l'utilisation de l'épareuse communale, de la route de Labaig ainsi que la livraison de bois aux habitants d'AGNOS.

**ZONE ARTISANALE :**

La voirie de la zone artisanale sera refaite en enrobés cette fin d'année. La CCPO est chargée de financer de ce dossier : 90 000 € sont prévus au budget 2016.

**COTE BOY :**

Afin de réguler et canaliser le flux d'eau de ruissellement sur la côte Boy les fossés seront remontés pour étayer la route et cimentés au printemps.

**ROUTE DE LABAIG :**

Le revêtement autour du pont de Labaig sera reprofilé avec des cailloux. Ce revêtement sans goudron sera plus facile pour l'entretien annuel.

**ADJUDICATION DES PALOMBIERES DE LABAIG :**

Les baux de location des palombières arrivent à terme en Janvier 2017. Un appel aux adjudications sera lancé courant Janvier 2017.

**ECOLE :**

Les élections des délégués des parents d'élèves ont eu lieu pour l'année scolaire 2016/2017. Ont été élus → Titulaires : Mme BRANCHARD et M. BOURGEOIS Suppléants : Mme ARAUJO et Mme DANESI.

**ARBORETUM – TAP :**

Les cheminements dans les espaces à biodiversité continuent à l'arboretum. Les fiches des arbres ont été refaites et déposées sur les plots le long du chemin découverte.  
Pendant les séances TAP, les enfants retracent la vie des Tziganes sur AGNOS. Cette recherche fera l'objet d'une prochaine parution dans AGNOS-INFOS.  
Un poulailler a été construit à côté du jardin de l'école en sommeil cet hiver.  
La poule « pédagogique » conduira les enfants à la découverte de l'œuf vers les poussins et de l'œuf vers les biscuits...

**.INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :**

Pour voter en 2017, n'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 2016.

**COUPE DE BOIS :**

Christophe et José aidés par le nouvel « employé communal » Jacques, continuent la coupe de bois de Labaig. 150 € le lot de trois stères, coupé à 50 cm sont livrés en fonction de l'inscription sur la liste en Mairie.

**• EXPOSITION VENTE :**

L'artiste Agnosienne Geneviève expose ses œuvres tricotées et crochetées en Mairie du 12 au 18 Décembre 2016. Venez y jeter un œil !

**CHIENS :**

Les aboiements des chiens gênent les travailleurs de la nuit qui se reposent dans la journée. Essayez d'empêcher les vocalises intempestives de vos chiens par respect pour vos voisins !!